

Critères de sélection des cadres nationaux élite

Règlement transitoire 2019

1. Remarques préliminaires

Ceux qui satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessous seront pris en considération pour une nomination dans l'un des cadres de la Fédération Suisse de Judo (FSJ).

La décision concernant le statut de cadre est prise par le comité de sélection transitoire. Le comité de sélection est composé de Samuel Knoepfel (Directeur), Dominique Hischier, (Chef du sport de performance) et de Giorgio Vismara (Coach en chef). Les entraîneurs nationaux responsables seront également consultés.

La sélection dans l'équipe du cadre Grand Chelem et l'équipe nationale ne peut se faire qu'en atteignant les critères de performance (exception : statut blessé). Les athlètes possédant le statut de blessé peuvent être sélectionnés par l'intermédiaire du comité de sélection.

Le comité de sélection transitoire prend la décision finale quant aux sélections et il n'existe pas de recours contre cette dernière.

2. Conditions générales

Pour prétendre à une sélection dans un des cadre national élite, les athlètes doivent remplir les critères de base suivants:

- Les athlètes doivent mettre la performance sportive au centre de leurs préoccupations.
- Les athlètes doivent respecter les directives sportives du département du sport de performance.
- Les athlètes doivent évoluer dans un environnement adapté à la pratique du Judo de haute performance.
- Les athlètes doivent fréquenter au minimum trois fois par semaine un centre de performance de la FSJ et avoir une bonne collaboration et communication avec les entraîneurs nationaux et de centre.

3. Conditions pour le cadre Grand Chelem

Ce cadre est destiné à des Judokas hautement performants qui ont des objectifs élevés dans des championnats internationaux.

Pour obtenir le statut du cadre Grand Chelem, il faut remplir l'un des critères suivants :



- Médaille Grand Prix
- 5ème place Grand Slam
- 5ème place Championnats d'Europe
- 7ème place Championnats du Monde
- Médaille Europe M21
- 5ème place championnats du Monde M21

Si un athlète atteint l'un des critères de performance, il sera admis dans le cadre Grand Chelem pour une période d'un an. Si un athlète remplit les critères de performance aux Championnats d'Europe ou du Monde, il restera dans le cadre Grand Chelem durant une période de deux ans. Le cadre Grand Chelem est réévalué tous les 6 mois (1er janvier / 1er juillet) où les entrées et sorties sont validées par le comité de sélection transitoire qui peut, dans des cas exceptionnels et suivant le potentiel du Judoka, décider de prolonger de 6 mois son statut. Dans le cas d'une blessure de 3 mois ou plus, la période de validité du statut de cadre sera étendue.

En rejoignant le cadre Grand Chelem, les athlètes reçoivent un soutien financier en plus de l'accompagnement et du suivi du staff national sur les différentes compétitions et stages. Toutes les mesures (selon le calendrier annuel de la FSJ), pour lesquelles les athlètes ont été sélectionnés, seront prises en charge par la FSJ à 100% dans la mesure de ses possibilités financières.

4. Conditions pour le cadre national élite

Ce cadre est destiné à des Judokas performants qui ont des objectifs élevés sur le circuit international EJU / IJF.

Pour obtenir le statut du cadre national élite, il faut remplir l'un des critères suivants :

- 5ème place en European Open
- Médaille en Coupe d'Europe (liste donnée par la FSJ / minimum 3 combats gagnés)
- Médaille en Coupe d'Europe juniors officielles FSJ (pour ceux qui passent élite)

Si un athlète atteint l'un des critères de performance, il sera admis dans le cadre national élite pour une période d'un an (À partir du 1er janvier).

En rejoignant le cadre national élite, les athlètes reçoivent un soutien financier en plus de l'accompagnement et du suivi du staff national sur les différentes compétitions et stages. Toutes les mesures (selon le calendrier annuel de la FSJ), pour lesquelles les athlètes ont été sélectionnés, seront prises en charge par la FSJ à 25% dans la mesure de ses possibilités financières.



5. Conditions pour le cadre de transition élite

Ce cadre est destiné à des jeunes Judokas qui ont des objectifs élevés mais qui n'ont pas encore atteint les critères pour intégrer le cadre national élite. Il est également destiné à des Judokas aguerris qui fournissent ou ont fourni des performances en Coupe d'Europe élite mais qui n'ont pas atteints les critères du cadre national élite.

Pour obtenir le statut du cadre de transition élite, il faut remplir l'un des critères suivants

- Top 7 Coupe d'Europe (liste donnée par la FSJ)
- Participation aux Coupes d'Europe juniors officielles FSJ (pour ceux qui passent élite)
- Médaille aux championnats suisses élite

Si un athlète atteint l'un des critères de performance, il sera admis dans le cadre de transition élite pour une période d'un an (À partir du 1er janvier).

La FSJ soutient ses athlètes en les convoquant sur des stages et compétitions selon leurs résultats et leurs potentiels pour le futur et en leurs fournissant un suivi du staff national sur les mesures auxquelles les athlètes ont été sélectionnés.

Dans ce document, la forme masculine est utilisée dans un but de simplification.

Document rédigé par Dominique Hischier / Chef du sport de performance le 10 janvier 2019